

## Nextis lance une gourde compactable et recyclable en collaboration avec Décathlon

Depuis la pandémie, l'entreprise basée à Demigny, en Saône-et-Loire, a élargi son champ d'action. Elle vient de concevoir avec Décathlon une gourde compactable et recyclable qui pourrait être commercialisée dans tous les magasins Décathlon début 2023.



Le fabricant de matières plastiques Nextis emploie aujourd'hui 45 personnes à Demigny, en Saône-et-Loire (Nextis)

Par [Lucile Meunier](#)

Publié le 23 sept. 2022 à 10:00

Le carnet de commandes du fabricant de matières plastiques [Nextis](#) est plein. Cette PME, installée à Demigny, en Saône-et-Loire, multiplie depuis plusieurs années des partenariats avec de grand groupe.

Dernier en date : [Décathlon](#) avec lequel elle a coconçu cet été une gourde compactable et recyclable. Pour l'instant, cette dernière n'est disponible en phase de test que dans quelques magasins Décathlon. « Le produit est bien perçu en boutique. On pourra normalement le commercialiser dans tous les magasins dès début 2023 », indique Yannick Célérier, le président de Nextis.

La particularité de cette gourde repose sur la matière utilisée. « Nous travaillons sur des [matériaux plastiques](#) qui ont plusieurs particularités : ils sont transparents, ne changent pas le goût du produit, et ont une mémoire de forme. Ce processus pour aboutir à ces matériaux a été breveté en 2017 », explique le dirigeant.

## Une production de respirateurs en 2020

Historiquement, l'entreprise est plutôt spécialisée dans la fabrication de tubes pour le transport d'air et de fluides. « 80 % de nos clients sont implantés à l'international et nous travaillons pour différents secteurs comme le sport et les loisirs, la cosmétique, le luxe et l'industrie », indique le dirigeant.

Mais depuis la pandémie, Nextis a élargi son champ d'action. L'entreprise a d'abord été sollicitée par [Air Liquide](#) en 2020 pour participer à la production de 10.000 respirateurs. En 2021, elle a aussi renforcé son travail dans les [bioplastiques](#) en fabriquant une coque de smartphone à partir de matière végétale (déchets de canne à sucre et liège recyclé) pour la start-up lyonnaise Ekoïa.

En outre, depuis 2021, [le fonds Eximium](#) est devenu l'actionnaire majoritaire de Nextis. « Cela nous donne une assise financière plus importante pour investir dans du matériel de pointe et entretenir notre croissance », se réjouit le dirigeant. Le fonds a toutefois signé pour une durée de six ans, après quoi il pourra se retirer. « L'hypothèse la plus probable est qu'on aboutisse à un nouveau pacte avec eux en 2027 mais rien n'est arrêté », nuance Yannick Célérier.

Aujourd'hui, 45 personnes travaillent chez Nextis. Pour accompagner cette croissance, l'entreprise cherche à recruter environ 10 opérateurs ainsi que des profils spécialisés dans la chaîne logistique. La société table sur un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros en 2022.